

# DESTRUCT ODOM

CONCENTRÉ A DILUER

**PUISSANT DESTRUCTEUR d'ODEURS SURODORANT**  
**pour le TRAITEMENT des ENDROITS MALODORANTS**

A USAGES PROFESSIONNELS

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en phase aqueuse à base d'agents dispersant non ioniques, combinaison équilibrée de différents extraits végétaux, de dérivés agents catalyseurs oxydoréducteurs destructeurs d'odeurs.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide hétérogène
. DENSITÉ	: 990 g/l. +/- 20 g/l
. RÉACTION CHIMIQUE	: Acide faible.
. pH pur	: 2,75 environ.
. pH à 1 %	: 4,40 environ
. TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 34,5 Dyne/cm.
. COULEUR	: Opalescent.
. ODEUR	: Senteur verte herbacée à l'état concentré.
. POINT d'ÉCLAIR	: 61,2 °c Afnor coupe fermée SETAFLASH

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Dispersable dans l'eau en toutes proportions.
- . Puissant destructeur d'odeurs et de composés volatils malodorants.
- . Apporte en terminal, un effet odoriférant avec rémanence.
- . Aux dilutions préconisées, n'apporte pas une action bactéricide pouvant entraver le processus naturel bio-fermentaire de biodégradabilité ou résultant d'apports de micro-organismes sélectionnés.
- . Très concentré, s'utilise toujours très dilué dans l'eau pour abattre et neutraliser en application par aspersion, pulvérisation ou brumisation directe sur les zones malodorantes ou incorporation dans le liquide malodorant.
- . Participe à la réduction des émissions des odeurs putrides, de mercaptans, odeurs soufrées, hydrogène sulfuré, cadavérine, ...
- . Neutralisant destructeurs des mauvaises odeurs dans les déchetteries, conteneurs, bennes à déchets, dans les centres d'enfouissements techniques lors des travaux de compactage, de reprise, d'enfouissement, lieux insalubres, déchetteries, conteneurs, bennes à ordures, égouts, fosses d'assainissement, pompes et matériels de curage, citernes, tuyauteries d'enlèvement des eaux, équarrissages, proximité de locaux d'élevages, fosses et matériels d'épandage des lisiers malodorants, eaux résiduaires, installations de transfert matériels de traitement, de déshydratations des boues d'eaux résiduaires, etc.
- . Réduit, élimine les nuisances vis à vis des habitants riverains des déchetteries, C.E.T, provoquées par les émissions malodorantes provenant de la dégradation - fermentation des déchets.
- . Utilisé dans le domaine équestre afin de diminuer les nuisances déclenchées lors des opérations de curages des boxes et pour éliminer les nuisances dues à la présence des tas de fumiers.



**Agiter avant dilution.**

S'utilise toujours dilué dans l'eau par aspersion pulvérisation pour les travaux de destruction neutralisation des mauvaises odeurs.

Dilutions indicatives à adapter selon nature, origine et intensité des mauvaises odeurs à traiter :

- Déchetteries : bennes, surfaces en déchetterie, zones de stockage des ordures et déchets malodorants : diluer de 0,4 à 0,8 litre pour 100 litres d'eau et appliquer par aspersion. En brumisation humide pour abattre les odeurs volatiles : diluer de 0,3 à 0,7 litre de concentré pré-dilués dans 100 litres d'eau et pulvériser sur la source des mauvaises odeurs.
- Fosses, lisiers : selon le cas, dose initiale 3 à 5 litres de concentré pré-dilués dans 100 litres d'eau à disperser pour 100 000 litres de lisier, à renouveler à raison de 1 à 2 litres une à deux fois par mois. Peut être incorporé dans la citerne d'épandage à lisier avant son remplissage à raison de 0,4 à 0,5 litre de concentré par citerne de 5000 litres.
- Opérations de curages de boxes équins : selon le cas, diluer de 0,3 à 0,7 Litre de concentré dans 100 Litres d'eau et appliquer en pulvérisation directe sur la source des mauvaises odeurs à détruire.

**RECOMMANDATIONS****DANGER**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection type gant ménage

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptif dans les déchets industriels spéciaux.

Contient ETHOXYLAT D'ALCOOL GRAS

Contient DIPENTENE / (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE / ALCOOL CINNAMIQUE. Peut produire une réaction allergique.

**PROTÉGER DU GEL AU STOCKAGE**

Conserver dans un local frais (entre +5°C et 30°C), à l'abri du gel, du soleil et de la lumière.

Compte tenu de son pouvoir odoriférant puissant, ne pas mettre au contact ou à proximité de denrées alimentaires non hermétiquement emballées, ni de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**



S.A.U.L. au capital de 1 000 000 F

Angle des rues Simonin et Claude

B. P. 1769 - 98845 NOUMEA

Tél / Fax: 26 36 76

E-mail : t-pac@t-pac.nc

NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**